

FEDECHOSSES

POUR LE FEDERALISME

1988 / 4



62

Fédéchoses - *F062*

EDITORIAL

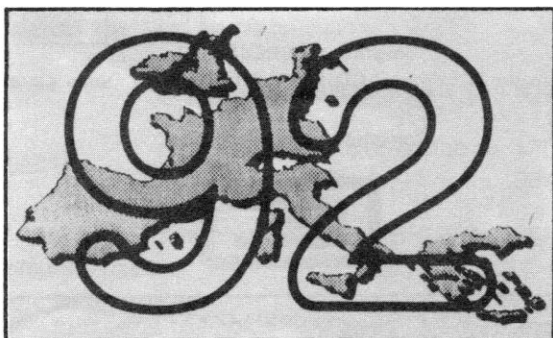
Les militants fédéralistes européens viennent, en Italie, de remporter une grande victoire. Après avoir récolté 114 000 signatures (certifiées auprès d'un officier de l'état civil), ils ont pu déposer un projet de loi d'initiative populaire afin que, le jour de l'élection européenne se tenue en Italie un référendum donnant mandat au Parlement européen de rédiger un projet de traité-constitution de l'Union européenne.

Après avoir été approuvé par la Chambre des députés italienne, il a été adopté par le Sénat le 20 Décembre, à l'unanimité. Si, comme le prévoit la constitution italienne et comme cela est très probable les deux chambres du Parlement italien se prononcent à nouveau d'ici à trois mois en faveur de cette loi à une majorité des deux tiers, ce référendum deviendra une certitude. Tous les pays de la Communauté devront alors se situer par rapport à la décision italienne. Il est impossible de créer l'Europe sans frontières de 1992 sans créer dans le même temps une première forme de gouvernement démocratique européen. Les grands choix concernent les aspects politique, social et monétaire du marché unique.

Tel est le défi que l'Italie lance aux autres pays de la Communauté, dans l'esprit d'Altiero Spinelli. L'enjeu est immense. C'est seulement avec un gouvernement européen que nos pays pourront apporter une contribution de portée historique à la solution désormais urgente des grands problèmes tels que la paix, le développement du tiers monde, la restructuration de l'économie dans le sens de l'écologie et l'affirmation universelle des droits de l'homme.

La grande politique qui s'est à nouveau présentée sur la scène de l'histoire avec les premiers accords sur la désarmement nucléaire entre Gorbatchev et Reagan revient aussi en Europe avec la lutte pour le gouvernement européen, c'est à dire la première affirmation de la démocratie internationale, indispensable pour remettre entre les mains de chaque homme le sort du genre humain. Les fédéralistes qui se sont toujours battus pour la constituante européenne peuvent être fiers d'avoir ainsi apporté une contribution décisive à cette lutte.

La marche des militants fédéralistes est longue mais elle sera menée à son terme. Dans tous les cas le succès, en Italie, de cette loi d'initiation populaire donnera partout en Europe une signification considérable au vote des citoyens européens, le 18 Juin 1989.



QUELLE EUROPE POUR 1992 ?

Alors que les gouvernements nationaux se sont donnés pour objectif "la réussite du grand marché intérieur de 1993", il apparaît de plus en plus clairement que des pans entiers de la construction européenne risquent d'être oubliés. Ainsi, depuis quelque temps, on parle beaucoup de l'Europe des citoyens, sans donner pour autant un véritable sens à cette expression : les seuls résultats concrets du

rapport Adonino à ce sujet se limitent à un drapeau, un hymne, un passeport et, plus tardivement, à la mise en route de projets tels que "Yes", "Comett" ou "Erasmus" qui promeuvent la mobilité des chercheurs, des jeunes et des étudiants. Certes, les contrôles aux frontières ont été allégés, mais cela favorise tout au plus la libre-circulation et ne fait certainement pas des citoyens. En effet, ce qui détermine un citoyen est avant tout le droit et la participation à la vie publique. Or, dans tout système démocratique la participation se situe à un double niveau : la participation directe - en tant qu'acteur - et la participation indirecte - par le biais de la représentation parlementaire qui contrôle l'exécutif. C'est pourquoi une Europe centralisée serait une erreur, car elle nuirait à la participation locale. Mais il est tout aussi grave de proposer un parlement fantoche où les seuls élus de la Communauté ne disposent que d'un minimum de pouvoirs. Il faut déjà attendre 1979 pour qu'ils soient élus au suffrage universel direct, ce qui leur a donné suffisamment de légitimité pour proposer les progrès nécessaires à l'Union en rédigeant en 1984 le projet de Traité d'Union - ou projet Spinelli. Les chefs d'Etats et de gouvernements ont préféré lui substituer l'Acte unique qui, il est vrai, a permis une relance, mais qui demeure tout à fait insuffisant si l'on veut relever les défis à venir et répartir démocratiquement les pouvoirs, en vue de fonder une union des peuples, c'est-à-dire une union de tous et non pas un gigantesque capharnaüm économique et financier, sans aucun contrôle.

L'Europe qui promeut la paix et la démocratie serait-elle un leurre ? Le Parlement européen ne le croit pas. Par différents rapports et votes, il a exprimé ses vœux et sa stratégie en vue des élections de 1989 et de la législature qui suivra, sans toutefois que les médias en fassent état. Il convient par conséquent de combler cette lacune.

LA STRATEGIE DU PARLEMENT EUROPEEN

Très structuré, le rapport Herman se place d'emblée comme si le mandat de rédiger un nouveau traité devait échoir au Parlement européen, fort de l'héritage du projet Spinelli de 1984. D'un abord simple, il est divisé en cinq parties : l'objectif, les leçons du passé, la stratégie proprement dite, les grandes lignes du projet et les alliances possibles. Néanmoins, on ne s'attachera pas à une analy-

se linéaire de ce rapport et l'on cherchera surtout à en déterminer les axes principaux.

Ainsi, tout d'abord, il rappelle avec force que, depuis 1950, de nombreux sommets et conseils européens ont solennellement réaffirmé que l'objectif final demeure la constitution d'une Union politique européenne. Il met en évidence les nombreuses déficiences de la Communauté qui justifient l'action actuelle du Parlement : le manque de compétences, le déficit démocratique, la prise de décision encore victime du droit de veto. Dès lors, il lui faut exposer les grandes lignes de sa stratégie en posant comme principe que les progrès à venir peuvent seulement être initiés par les institutions, selon une double légitimité : d'une part la légitimité nationale des parlements nationaux et des délégués des Etats, d'autre part, la légitimité communautaire dont le Parlement est le tenant (01). Il propose alors une stratégie duale, qui a le mérite d'appliquer totalement l'Acte unique tout en permettant d'envisager les projets à venir.

SOMMAIRE

Editorial	p. 1
Quelle Europe pour 1992	p. 1
La France est notre patrie	
L'Europe est notre avenir	p. 5
Christos Sarzetakis	p. 8
53 % des Européens veulent un gouvernement commun	p. 8
Cycle de formation européenne	p. 9

FEDECHOSES POUR LE FÉDÉRALISME PRESSE FEDERALISTE 26, rue Sala - 69002 LYON

Directeur de la publication J.L. PREVEL

Imprimerie BRESSAUD
route du Millénaire / CD 127 / 69230 Saint Genis Laval

Commission paritaire 58258



Le Parlement européen décide donc, en premier lieu, d'user complètement de ses maigres pouvoirs : en sus de son contrôle du budget, il se donne pour but d'encourager le vote à la majorité au sein du conseil, de le pousser à agir plus vite, de vérifier que ses amendements sont pris en compte, d'étendre la procédure de conciliation entre les deux institutions, de développer le dialogue entre elles, d'assurer une relation plus étroite avec la coopération politique, de faire valoir ses droits concernant le mandat donné à la Commission pour toute négociation internationale et, "last but not least", de contrôler cet exécutif, en rappelant notamment que toute nouvelle adhésion doit être soumise à sa ratification. Après qu'il eut souligné sa capacité à obtenir de larges majorités, au moment de la prise de décision, le Parlement présente les sept priorités indispensables à ses yeux pour réussir l'Acte unique : l'achèvement du marché intérieur et de l'harmonisation fiscale ; le renforcement de la coopération politique et de la sécurité ; la protection de l'environnement ; le développement de la recherche et des nouvelles technologies ; l'intégration monétaire et la mise en place d'une banque fédérale européenne ; la solidarité interne de la Communauté et, enfin, la consolidation du budget et des ressources propres - qui devront également être revus en 1992 (02).

Simultanément, le rapport Herman fait justement remarquer qu'en tout état de cause il faudra réformer de nouveau les traités pour répondre aux défis du XXIème siècle, et ce même si l'Union économique et l'application de l'Acte unique étaient un succès - ce dont on peut douter en l'absence de politique cohérente. On a déjà vu que les déficiences actuelles touchent trois domaines, à savoir les compétences de la Communauté, le processus de décision et la démocratie interne. Dès lors, on se rend compte qu'il n'existe que deux institutions aptes à revoir les traités : le Conseil européen ou le Parlement européen

Or, la soumission de la majorité des pays au refus de trois d'entre eux à Luxembourg en 1985 pose la question essentielle : est-ce qu'une conférence intergouvernementale peut faire mieux en 1992 ? De plus, on peut aussi se demander si elle prendra l'avis des autres institutions, dont le Parlement. Tout est possible et le rapport ne néglige nullement l'éventualité d'un consensus interinstitutionnel. Cependant, et en raison des exemples fâcheux du passé, il ne peut pas non plus faire totalement confiance. Aussi propose-

t-il une seconde voie pour avancer : le Conseil pourrait donner au Parlement un mandat pour rédiger ce projet de traité, tout en associant étroitement les Etats, c'est-à-dire les gouvernants et les parlements nationaux. Ce projet se fonderait sur celui de 1984, mais en y apportant les changements indispensables ou désirables, dans la mesure où ils ne sont pas contraires à l'Union (03).

On se souvient de l'avancée majeure proposée par la projet Spinelli voté le 14 février 1984 par une majorité de 237 voix pour, 31 contre et 43 abstentions. Il s'agissait essentiellement de redéfinir les institutions et les procédures de décision, domaines que l'Acte unique a abordés avec beaucoup trop de timidité en ne mettant pas en place un cadre unique qui aurait remplacé les multiples instruments juridiques. Certes, de nombreux domaines demeuraient dans la sphère de la coopération, notamment la politique étrangère, mais l'article 11 permettait au Conseil européen de transférer une compétence du domaine des Etats au niveau communautaire de façon irréversible (04). Il y a là matière à une avancée considérable et, dans le cas où les relations extérieures demeureraient de la compétence des Etats, il sera nécessaire de reprendre cet article.

De même, le rapport Herman définit les grandes lignes d'un tel projet en conservant l'esprit du précédent. En effet, il s'agit de ne conférer à l'Union que les compétences qui dépassent la capacité des Etats-membres - la prise de décision au niveau le plus bas possible restant la philosophie de base -, de bien répartir les pouvoirs en compétences exclusives et compétences concurrentes, et d'assurer la cohérence de l'ensemble (05). En somme, le rapport ne fait que rappeler l'urgente nécessité de davantage d'union face aux défis mondiaux, tout en insistant pour que cette union ne se fasse pas aux dépens de la diversité et en refusant toute centralisation perverse. Il revient aux rédacteurs du projet, au sein du Parlement et en accord avec les autres institutions, de mettre en place ces équilibres vitaux.

On est alors en mesure d'envisager les étapes de sa mise en oeuvre dans l'optique des élections de juin 1989. En effet, le Parlement ne se contente pas de rédiger des rapports à l'issue incertaine et il a su démontrer par ailleurs qu'il pouvait prendre des décisions, d'autant plus légitimes qu'elles sont votées à de très larges majorités qui dépassent tous les

clivages nationaux et partisans. Ainsi, sur 518 députés, 278 demandent un mandat pour rédiger ce projet et proposent même la convocation d'Etats-Généraux européens réunissant les députés nationaux et les députés européens, 268 acceptent l'idée d'un référendum consultatif sur l'Union européenne, simultanément aux élections de juin ; et enfin, 303 proposent que tout citoyen d'un Etat-membre puisse être candidat aux Européennes dans le pays de son choix (06). En outre, pour soutenir ses revendications, le Parlement envisage de nombreuses alliances et il souhaite associer à son projet la Commission européenne, les fédérations de partis politiques, les autorités locales ou régionales, les Etats membres qui y sont prêts, les intellectuels et les universités ainsi que les mass-médias (07).

En s'appuyant tant sur l'opinion publique majoritairement favorable que sur les différents milieux qui peuvent promouvoir son action, le Parlement rappelle que l'Europe ne doit pas être seulement le fruit d'une impérieuse nécessité, mais bien plus un idéal en voie d'achèvement. Il accomplit donc ce qui reste en tout état de cause sa mission originelle, tant qu'une politique européenne à proprement parler n'existe pas. Dès lors, dans les mois qui viennent, il devra se prononcer sur ce rapport, puis établir un calendrier, un budget et un programme d'action notamment en faisant pression sur la présidence espagnole pour qu'elle s'associe à ce mouvement. Quoiqu'il arrive, il faudra une stimulation réciproque qui dépend tout autant des élus que des électeurs.

CONCLUSION :

En définitive, on peut s'interroger sur les chances de réussite d'une telle initiative. Soyons réalistes, elles sont minimes, tant il est vrai que pour beaucoup les députés européens sont des élus de seconde zone. Mais ce n'est qu'en restant fermes sur leurs positions qu'ils se feront respecter. Dans le même ordre d'idées, il convient de se rappeler que l'Acte unique est issu du projet Spinelli et qu'en ce qui concerne la construction de l'Europe, il faut toujours demander beaucoup pour obtenir peu. Il faut également noter que le Parlement ne fera rien et ne revendiquera pas avec suffisamment de force s'il ne sent pas l'appui, voire la pression, de l'opinion publique. C'est pourquoi il apparaît nécessaire et même primordial d'informer cette opinion publique, puisque trop souvent les mass-médias et les hommes politiques nationaux ne le font pas, ou le font mal. C'est là le rôle

de des associations et des clubs, qui peuvent être d'utiles intermédiaires. Dans l'immédiat, il est urgent d'expliquer les faits et, notamment, de dédramatiser 1993

Comme tend à le démontrer cet article, les véritables choix auront lieu en 1992! Il s'agira en effet de se prononcer sur les politiques et le budget, ainsi que de réformer les traités. Je pense même que les échéances importantes sont plus celles des élections européennes que la nuit de tous les fantasmes que représente le 31 décembre 1992 dans de nombreux esprits.

Désormais, le Parlement a la possibilité de devenir le centre de toutes les initiatives et de constituer un nouveau Comité d'Action des Etats-Unis d'Europe, à condition de toujours travailler en coordination avec les forces vives du pays et de s'appuyer sur l'opinion publique. L'Inter-groupe fédéraliste, qui réunit en son sein environ 170 députés, pourrait même en être le moteur, avec l'aide des inter-groupes existant dans des parlements nationaux, comme en Belgique, en Espagne ou en Italie.

Les enjeux des années à venir sont d'importance et, tôt ou tard, il faudra bien définir une politique européenne. Mais, en fin de compte, comment le faire tant que les institutions sont déséquilibrées et que les citoyens ne prennent pas part à la prise de décision ? L'important n'est-il pas d'avoir un cadre qui rende le processus irréversible et permette d'appliquer des politiques ? Pour cela, il faut prendre conscience que notre destin ne se limite pas à notre cadre de vie et que faire l'Europe c'est faire progresser la démocratie et la paix, c'est s'ouvrir au monde tout en développant ses propres richesses culturelles. A cet égard, j'aimerais citer Jean Monnet, qui écrit à la fin de ses Mémoires : "Mais le temps passe et l'Europe tarde sur le chemin où elle s'est déjà profondément engagée (...) Ai-je assez fait comprendre que la Communauté que nous avons créée n'a pas sa fin en elle-même ? (...) aujourd'hui nos peuples doivent apprendre à vivre ensemble sous des règles et des institutions communes librement consenties s'ils veulent atteindre les dimensions nécessaires à leur progrès et garder la maîtrise de leur destin (...)"

La Communauté elle-même n'est qu'une étape vers les formes d'organisation du monde de demain." (08)

Aujourd'hui, le Parlement semble prêt à tenir son rôle historique. Pour cela, il faut voter massivement en juin 1989, et bien voter, c'est-à-dire non pas selon les considérations nationales, mais selon la citation de Spinelli : "La ligne de démarcation entre les partis progressistes et les partis réactionnaires ne suit donc plus désormais la ligne formelle du degré plus ou moins élevé de démocratie ou de socialisme à constituer, mais la ligne fondamentale la plus récente séparant ceux qui considèrent comme but essentiel de la lutte l'objectif de jadis, c'est-à-dire la conquête du pouvoir politique national (...) et ceux qui considèrent comme tâche essentielle la création d'un Etat international solide" (09).

Gille GANTELET

- (01) : Rapport Herman, op. cit., § 8/4.7
- (02) : Idem, § 3.3
- (03) : Idem, § 3.4
- (04) : Projet de Traité d'Union, P.E. - 1984, article 11 § 1 et 2
- (05) : Rapport Herman, op. cit., § 4
- (06) : Votes successifs du P.E. des 16 mai, 16 juin, 16 septembre 1988.
- (07) : Rapport Herman, op. cit., § 5
- (08) : Jean MONNET, op. cit.; pp. 616 & 617
- (09) : Altiero SPINELLI et Ernesto ROSSI, Le manifeste de Ventotene, Presse Fédéraliste, 26, rue Sala Lyon p. 36
Edition française de Il manifesto per un Europa libera e unita, Ventotene, 1941.

LA FRANCE EST NOTRE PATRIE L'EUROPE EST NOTRE AVENIR

L'appareil et les militants des partis politiques ne se préoccupaient pas assez des innombrables réseaux par lesquels la politique irrigue la société et d'abord s'en inspire et s'en nourrit.

Evidemment nécessaire, ce ne sont pas les victoires électorales qui fondent l'avenir mais le lent progrès d'une autre conception de la responsabilité civique, d'une authentique exigence d'égalité, d'une plus grande tolérance, d'une présence solidaire auprès de ceux que la société en mouvement laisse au bord de la route.

Le militant doit devenir acteur social dans une société en proie au doute. Le discours à tenir n'est plus celui de l'idéologie mais en même temps celui des valeurs qui inspirent et du quotidien qui fait vivre.

Nous voulons le pouvoir proche de la vie des gens mais nous le sacralisons et instaurons des hiérarchies artificielles. Est-il vain de penser que les citoyens adultes prennent leur avenir en main ? Est-il fatal que tout pouvoir ne fonctionne que par le rapport de force, l'argument d'autorité, sur les acteurs sociaux qu'on assujettit, sur la minorité, sur le subordonné, sur qui n'est pas investit de la puissance politique ?

Cette violence de nos institutions engendre la violence des réactions : défiance,

rejets et cette société duale fabrique des exclus, devenant le terreau de l'extrême droite.

Talents et idées sont étouffés puisque chacun est écouté à proportion de ce qu'il est et non de ce qu'il dit.

Notre action doit aider la société à s'organiser, non se substituer à elle ; à condition peut-être que nous ne cocoricottions plus sur la grandeur d'une France aux relents de colonialisme, aux institutions restrictives, qui croit tout savoir tout faire et inspirer le monde, mais compte en japonais et chante en américain.

Gardons-nous que cette illusion ne façonne une France repliée qui se demande si l'Europe lui donne la chance de se retrouver ou le risque de se perdre.

Devant les chocs pétroliers des années 70 et une Europe désunie, aucun de nos Etats n'a pu prétendre conduire une politique autonome de développement, ni ne le pourra à l'avenir.

La Communauté existe, avec ses 320 millions d'habitants. Elle pourrait jouer un rôle déterminant, politique, commercial, technologique, en faveur de la paix et du développement harmonieux entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest.

L'Ecu, sa monnaie, peut constituer avec le Dollar et le Yen l'un des trois pôles du nouvel ordre monétaire.

Nos retards et nos échecs sont dus aux égoïsmes nationaux que nous ne savons dominer et à notre absence d'ambition (les USA et l'URSS discutent de notre sécurité à notre place, en notre absence).

L'Acte unique, ratifié par les Parlements nationaux des 12 Etats membres, prévoit, au 1er janvier 1993, la disparition des frontières et la libre circulation des personnes, des marchandises, des services ainsi que leur libre installation partout en Europe. Déjà, des coopérations démontrent leur efficacité : PAC, Agence spatiale, Airbus, programme Eureka, Yes pour l'Europe, le CERN, etc...

Mais ce grand marché européen possède ses dangers : il est aussi un grand marché pour les entreprises américaines et japonaises.

Mettrons-nous en place des instruments communs pour organiser ce marché ? Un Marché unique sans monnaie commune n'est-il pas une illusion ? Une défense commune peut-elle se concevoir sans l'autorité d'un pouvoir politique ?

Disposons-nous de beaucoup de temps pour que ce grand projet ne soit pas qu'une illusion perdue ?

Inéluctable, le Marché unique appelle une véritable Europe sociale : développement cohérent, droits des travailleurs.

La non Europe dont nous souffrons coûte cher : 120 à 200 milliards d'Ecu par an. Un gachis supérieur au budget français, soit 2 à 5 millions d'emplois perdus en quelques années, une croissance de 4 %.

L'Europe a mal à sa démocratie : la concentration du pouvoir législatif dans les mains du Conseil représente les intérêts de chacun des Etats au détriment du Parlement européen, émanation de la volonté populaire.

Le "déficit démocratique" va devenir de plus en plus notoire. D'ici 10 ans, 80 % des décisions économiques, sociales, fiscales, proviendront d'institutions de la CEE. Ce pouvoir tombe dans une sorte de vide et il devient urgent de le rendre aux citoyens, au Parlement européen.

C'est l'exigence formulée par plus de la moitié des députés européens toutes nationalités et toutes tendances confondues : déclaration du 16 juin 1988 concernant "la consultation populaire pour l'Union politique de l'Europe et les pouvoirs constituants du Parlement européen."

Puisque la division de l'Europe géographique voulue par Staline est sans doute plus responsable de l'insécurité que la concentration d'armements, il convient de la surmonter pour permettre un retour progressif des peuples de l'Est à la liberté. Cependant, en même temps, il convient de poursuivre notre propre entreprise d'unification afin de retrouver la maîtrise de notre destin (apprécier au passage le rôle important de l'Allemagne divisée).

Au projet de Gorbatchev "notre maison commune l'Europe" opposons notre propre sujet global. Mais existe-t-il vraiment ?

L'accord historique du 25 juin à Luxembourg permet l'établissement de relations officielles entre la Communauté européenne et le Conseil d'Assistance Economique Mutuelle (COMECON - Pays de l'Est, Cuba, Vietnam, Mongolie). Après 31 ans d'existence de la Communauté l'URSS et ses alliés la reconnaissent en tant qu'entité politique.

Ne sous-estimons pas la portée de cet accord, ni les répercussions internes à la vie politique française.

Mais l'émergence d'une nouvelle puissance géopolitique, l'Europe, n'a de sens que si elle procède d'une vision globale sur l'évolution de l'humanité.

La Communauté européenne noue des liens originaux avec les pays du tiers monde (Pays ACP - accords de Lomé), les pays méditerranéens (Maghreb, Turquie), l'Amérique Centrale et du Sud. Notre expérience exerce un attrait non dissimulé.

Est-il nécessaire d'aider le tiers monde, alors que l'Europe compte 45 millions de pauvres et que la France en a près de 15% de sa population ? Les raisons de répondre par l'affirmative sont multiples :

- morales : peut-on imaginer un monde sans solidarité, où une partie de la planète regarderait l'autre moitié s'enfoncer dans la misère.

- politiques : misère et démocratie ne font pas bon ménage et parfois la misère explose pour engendrer la violence.

- économiques : 30 % de la population du Nord assure 82 % de la production mondiale, 85 % des dépenses d'agrément, 91 % des exportations et 88 % de la consommation des matières non renouvelables.

Alors que 70 % de la population du Sud

produit plus de 50 % des matières premières et n'en consomme que 12 %.

Cinq cent millions de personnes ne disposent pas du minimum de calories par jour et l'Américain dépense autant d'énergie que 1 100 Rwandais. Des décolonisations mal conduites ont conduit au développement de monocultures d'exportation (au détriment des cultures vivrières) et de nombreuses populations se sont trouvées sans véritable identité culturelle.

Les pays du tiers monde absorbent 41 % des ventes extérieures à la Communauté soit deux fois plus que les USA et le Japon réunis et 80 % sont constitués de produits finis, à forte valeur ajoutée. Le tiers monde nous vend à 80 % des produits de base (même pourcentage depuis 1970). Ces produits représentent 10 % de la valeur du produit final. En exportant ses richesses naturelles non transformées le tiers monde fait une mauvaise affaire.

Les entreprises de la Communauté n'ont dirigé que 2 % de leurs investissements en Afrique, contre 80 % vers les pays industrialisés.

Pour la première fois depuis la guerre, le volume du commerce mondial a baissé en 1982 ; les causes principales sont :

- chute du cours des produits de base (4 tonnes de cacao pour acheter un tracteur en 1976, 8 en 1982),
- protectionnisme des Etats du Nord,
- endettement.

Le tiers monde réduit ses importations pour payer le service de sa dette. En 1985, il recevait 96 millions de Dollars en prêts et en remboursait 132.

Or le commerce CEE / tiers monde assure 5 millions d'emplois dans la Communauté. En 1986, la chute des importations du commerce de 35 % a créé 1 million de chômeurs supplémentaires en Europe.

L'aide au développement ne représente que 6 % des ressources des pays du tiers monde (84 % sont des recettes d'exportations). Nos économies sont donc étroitement interdépendantes et le développement de l'un ne se fera pas au détriment de l'autre.

L'opinion publique, si elle est informée, peut faire pression.

A cet égard les ONG sont un vecteur essentiel du développement : motivation élevée de l'engagement, dimensions modestes, proches des problèmes quotidiens, autonomie et souplesse de gestion en sont les principaux atouts, leur donnant rapidité et flexibilité dans la réalisation de projets (développement rural, formation et santé). La Communauté place une confiance accrue dans ces partenaires, cofinçant de nombreuses réalisations.

L'Europe n'est pas un slogan électoral : c'est notre destin. Appliquons notre raison, notre intelligence, notre humanisme et notre volonté.

Cela demande une formidable mobilisation de nos citoyens et, sans développer la pédagogie nécessaire, l'Europe risque de devenir le bouc émissaire de tout ce qui ne va pas.

L'Europe doit renforcer et exprimer son identité. S'enrichir de nos différences, découvrir, connaître, échanger, communiquer, se rencontrer.

C'est l'une de nos faiblesses, comme l'ont compris les Chefs d'Etats et de gouvernements, à Luxembourg. Le contraste est grand entre le doute que nous exprimons sur notre existence d'Européens et la perception qu'on a de l'Europe en Afrique, en Asie, en Amérique où l'Europe existe bel et bien.

ABONNEMENT

NOM Prénom

Adresse

NORMAL : 30 F

SOUTIEN : 50 F

MÉRITANT : 250 F

- Chèque à l'ordre de « Presse Fédéraliste »

- C.C.P. 2490 82 P LYON.

(n°s supplémentaires sur simple demande)

Ce journal vous a intéressé - SOUTENEZ-LE | DIFFUSEZ-LE AUTOUR DE VOUS

Renforcer l'identité de l'Europe, c'est d'abord renforcer l'identité européenne de ses habitants, dans la vie quotidienne

C'est cela l'Europe des citoyens

Dénouons les entraves, montrons clairement le plus qu'amène l'Europe. Le lieu privilégié d'une telle action (information, prise de conscience, mobilisation) est la commune, cellule de base de la dé-

mocratie, où l'on touche la plus petite des entités, la famille, l'individu.

Si l'on implique le citoyen dans cette démarche, les synergies libérées résolvent bien des problèmes réputés insolubles et bien des solidarités se mettent en place.

Il faut le croire, le vouloir, le faire..

D. HULAS

Christos Sarzetakis, grec mais européen de A à Z!

Pour le Président de la République hellénique, «le Parlement européen est l'institution essentielle de la Communauté»

Z, le film de Costa-Gavras a fait connaître aux cinéphiles le courage du magistrat qui est aujourd'hui

Président de la République hellénique. Christos Sarzetakis, le 15 novembre dernier, s'est adressé à l'Assemblée avec beaucoup de conviction européenne.



Il lui a déclaré d'emblée qu'elle était «l'institution essentielle de la Communauté européenne, même si ses pouvoirs, quoique sensiblement élargis par l'Acte unique, sont loin d'avoir l'ampleur nécessaire».

Il faut donc poursuivre la transformation institutionnelle de la Communauté et «établir le Parlement européen dans la plénitude de son rôle décisionnel».

«Que les indécis se taisent!» a-t-il lancé en guise de conclusion. «L'Europe unie ne fera pas perdre inévitablement à nos peuples leur génie propre ni les caractéristiques particulières de leur identité culturelle.

Ce sont uniquement les peuples qui ont tendance à se résigner qui connaissent ce genre de déidentité. Je ne pense pas que ce soit le cas d'aucun de nos peuples européens».

SONDAGE

53 % des Européens veulent un gouvernement commun

Pour la première fois depuis la création de la CEE, une majorité absolue (53 %) de citoyens communautaires se dit favorable à la formation d'un gouvernement commun européen, responsable devant le Parlement de Strasbourg: c'est ce que révèle le troisième sondage réalisé pour le compte de l'intergroupe fédéraliste du Parlement européen par European Omnibus Survey. Le Danemark reste très hostile (63 % de non, 15 % de oui), mais les Britanniques se font de plus en plus à cette idée (33 % sont aujourd'hui pour un gouvernement européen, ils n'étaient que 31 % en juin; 37 % restent contre). Le lent mouvement de l'opi-

nion anglaise paraît se consolider sous l'effet de la campagne menée par le patronat à l'approche de 1992, et malgré les déclarations hostiles de Maggie Thatcher.

Seul mouvement légèrement à contretemps: celui des Français. Avec 62 % de oui, les citoyens de l'Hexagone s'étaient découverts ultra-européens lors du dernier sondage. Ils ne sont plus que 58 % aujourd'hui. Mais cette légère diminution est attribuée par le sondeur à une baisse d'intensité du débat politique hexagonal sur l'Europe. Ceci d'autant que les Français restent très favorables — comme la majorité de leurs concitoyens communautaires — aux grandes avancées proposées par le son-

dage: 80 % des Français interrogés veulent une défense européenne, 74 % une monnaie commune, l'écu, et 63 % (le résultat le plus médiocre), une politique étrangère communautaire. Les réponses obtenues sur la défense offrent une surprise: la seule population hostile à une défense européenne, en effet, n'est pas celle de l'Irlande (favorable à 60 %), pourtant seul pays neutre au sein de la CEE, mais celle du Danemark (36 % de oui et 42 % de non), qui fait partie de l'OTAN.

Les résultats de ce troisième sondage de Omnibus Survey (le dernier sera publié juste avant les européennes) confirment l'attirance croissante que l'Europe supranationale exerce sur l'opinion publique. La campagne pour les élections européennes (juin 1989) sera dominée par ce thème: une grande majorité des formations représentées au Parlement européen l'ont déjà inscrit en première place dans leurs manifestes.

► Êtes-vous pour un gouvernement européen responsable devant le parlement européen ? (en %)														
		B	DK	D	GR	E	F	IRL	I	L	NL	P	UK	Total
AVRIL 1988	Pour	56	11	43	43	52	62	44	68	46	45	42	31	49
	Contre	25	67	29	18	14	16	18	10	32	30	9	43	24
NOV. 1988	Pour	64	15	49	51	53	58	55	75	48	53	59	33	53
	Contre	12	63	24	14	12	16	16	7	28	23	7	37	20

Enquête réalisée en octobre-novembre 1988 par les instituts membres de Gallup International pour The European Omnibus Survey auprès de 11 796 personnes dans les douze pays de la CEE.

CYCLE DE FORMATION EUROPEENNE

La maison de l'Europe de Lyon : 12 rue Président Carnot - 69002 LYON
TÉL. : 78.42.42.76

organise un cycle de formation européenne sur le thème "Pourquoi l'Europe ?"

Ce cycle se déroulera en six sessions. Chacune comprend le même jour deux séances, au choix des participants :

- . L'une de 14 H à 17 H,
- . L'autre de 18 H à 21 H.

Les droits d'inscription pour tenue de dossier, pour l'ensemble du cycle, s'élèvent à 120,00 F. par personne.

La première session a permis le 11 Janvier à 70 personnes de travailler avec Jean-Pierre GOUZY sur "L'histoire de l'idée d'unification européenne et la naissance des institutions européennes".

Session du 25 Janvier

- L'Europe des citoyens et l'Etat national.
- Les Institutions de la Communauté.

Intervenant : Jean A. PIRLOT - Conseiller en communication (Bruxelles)

- L'Etat-nation né en Europe, a constitué un modèle pour l'organisation du monde entier en Etats souverains divisés. C'est l'idéologie qui le sous-tend qui rend aujourd'hui difficile et laborieuse la réalisation des tendances vers l'Union de l'Europe.

- Il est parfois difficile de se repérer dans le dédale des diverses institutions de la Communauté européenne : Commission - Parlement - Conseil des Ministres - Conseil européen, etc...

Session du 15 Février :

- L'Europe des citoyens et l'Etat fédéral.
- Les politiques communautaires.

Intervenant : Pascal HUREAU - Chef du service nouvelles technologies à la SOFRES (Paris)

L'Etat fédéral constitue un cadre de la vie politique aux antipodes du fonctionnement d'un Etat national centralisé comme la France. Des Etats dans le monde offrent l'exemple (USA, Suisse) d'une articulation du pouvoir entre différentes collectivités territoriales où l'on ne délègue au niveau supérieur que les problèmes qui ne peuvent être résolus à la base (principe du subsidiarité).

Session du 1er Mars :

- L'Acte unique et les perspectives de décembre 1992.
- La monnaie européenne : l'Union économique monétaire - le SME - l'ECU - la Banque Centrale.

Intervenant : Sophie CHAILLET - Diplômée d'Etudes Supérieures en Droit communautaire.

Que contient l'Acte unique, à quelles conditions le marché intérieur pourra-t-il se réaliser ?

Quel rôle joue la monnaie dans le processus d'unification économique de l'Europe ? Comment le SME fonctionne-t-il ? Qu'est-ce que l'ECU ? Pourquoi une banque centrale européenne est-elle indispensable à sa transformation en devise à part entière ?

Session du 15 Mars :

- Les conditions de la paix
- Le fédéralisme, nouvelle perspective des rapports entre les hommes.

Intervenant : Gino MAJOCCHI - Professeur à l'Université de Pavie.

Qu'est-ce que la paix ? Comment construire un monde dans lequel la guerre devienne impossible ?

Le fédéralisme n'est pas seulement le théorie de l'Etat fédéral ; il réalise qu'au travers du développement de l'histoire, les hommes deviendront des citoyens du monde et que c'est compatible avec la gestion démocratique de leur vie dans les communautés de base : de la commune ou du quartier jusqu'au monde en passant par la région, l'Etat-nation et la Fédération européenne.

Session du 19 Avril :

L'élection du Parlement européen de 1989 et le Traité-constitution de l'Union européenne sur la base du projet de Traité voté en 1984 par le Parlement européen.

Intervenant : François BOURGUIGNON - Juriste (Bruxelles)

Quels sont les enjeux de l'élection du Parlement européen en juin 1989 ? Après l'élection du projet de Traité d'Union européenne largement adopté par le Parlement européen en février 1984, comment lui donner le pouvoir nécessaire à la réalisation démocratique d'une Union européenne ?

LE MANIFESTE DE VENTOTENE

Relégués dans l'île de VENTOTENE par le pouvoir fasciste en 1941, Altiero SPINELLI et Ernesto ROSSI rédigeaient un projet de Manifeste qui devait fonder, au plan théorique et stratégique, l'action des Fédéralistes européens de la Résistance à nos jours.

Le Manifeste de VENTOTENE, premier numéro des "Cahiers de VENTOTENE", publié par l'Institut d'Etudes Fédéralistes, paraît enfin en français.

Vous pouvez le commander pour 30 F, franco de port, auprès de

PRESSE FEDERALISTE - 26, rue Sala -
69002 LYON

FÉDÉCHOSES - POUR LE FÉDÉRALISME
26, Rue Sala - 69 002 LYON

**DISPENSÉ
DE TIMBRAGE**

**LYON - PERRACHE
ROUTAGE 208**